



# Communiqué de presse

99/21

Montreuil, le 17 septembre 2021

## Les infirmier.e.s anesthésistes restent plus que jamais fortement mobilisé.e.s

Malgré une politique d'assignation massive démontrant leur rôle indispensable au fonctionnement notamment des blocs opératoires et SMUR mais niant leur droit de grève et de manifester, plus de 500 infirmier.e.s anesthésistes venu.e.s de tout l'Hexagone et de Corse étaient hier dans les rues de Paris pour crier à nouveau leur colère et leurs attentes légitimes.

Certain.e.s IADE de l'Hôpital Necker, assigné.e.s dans leurs blocs ou au SMUR, ont exprimé tout leur soutien au passage du cortège devant leur établissement, car c'est bien l'ensemble de la profession qui porte dans l'unité les mêmes demandes. La mobilisation et les très hauts taux de grévistes assigné.e.s en attestent.

Tou.te.s les professionnel.le.s de santé et les personnels des établissements de soins ont fait d'énormes sacrifices depuis bientôt 2 ans. Mais les IADE, leurs étudiant.e.s, ont été et sont engagé.e.s en toute première ligne sur les fronts les plus chauds de la pandémie.

Né.e.s de la Deuxième Guerre mondiale et de ses situations sanitaires exceptionnelles, seules leur autonomie de pratique et leurs multiples champs de compétences (anesthésie, réanimation, algologie, soins critiques et secours pré hospitaliers) ont permis la mise en place de certaines structures palliatives ou de soutien qui ont maintenu le système de soin à flot face à la Covid.

Ce qui fonctionne et qui est éprouvé ne doit pas être sacrifié au profit de nouveaux concepts qui sont très loin d'avoir fait leurs preuves. C'est donc une légitime reconnaissance et une sécurisation de leur profession qu'exigent aujourd'hui les IADE, notamment par un repositionnement au sein du code de la santé publique.

A l'issue de la manifestation, une délégation a une nouvelle fois rappelé au cabinet du ministre les demandes des IADE et a dénoncé les entraves manifestes à leur droit de grève.

L'engagement d'une évolution concrète avant la fin de l'année a été renouvelé par la conseillère de M. Véran. Pour prendre sa décision, le ministre des Solidarités et de la Santé souhaite attendre la publication du rapport d'une mission IGAS qui devrait intervenir fin octobre.

Les IADE attendront donc encore un peu mais préviennent : ils et elles ne se laisseront pas imposer sous la pression un statut inadapté, la réactivité et l'efficacité face aux situations d'urgence vitale est dans leur ADN.

Mais les IADE sauront aussi reconnaître, le cas échéant, si ce gouvernement devait être celui qui, comme dans les années 90, a été à l'origine d'une vraie avancée de leur profession.